



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-14

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 062-216209080-20250410-14_2025-DE

Bercy
Levallois

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 10 avril 2025 à 19 heures,

Date de convocation : Le 27 mars 2025
Date d'affichage : Le 27 mars 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Emilie LISSE, Jean-Pierre FLOUR, Patrick GOMEL, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Philippe LELIEVRE, Marie-Françoise LECAILLE

13/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Patrick GOMEL
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Jean-Pierre FLOUR

6/19

Absent :

0/19

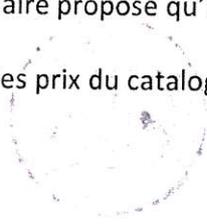
Formant la majorité des membres en exercice.
Jean- Pierre FLOUR est nommé secrétaire de séance.

Instauration d'un tarif vaisselle cassée et/ou perdue

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a régulièrement lors des locations de salles, de la vaisselle cassée et/ou perdue.

La vaisselle mise à disposition des locataires doit régulièrement être renouvelée.
Monsieur le maire propose qu'un tarif pour le remplacement de la vaisselle soit instauré.

Se basant sur les prix du catalogue d'un prestataire, il propose la tarification suivante :



DESIGNATIONS	PRIX Unitaire
FOURCHETTE	1,00 €
COUTEAU	1,00 €
CUILLERE A CAFE	1,00 €
CUILLERE A SOUPE	1,00 €
TASSE A CAFE	4,00 €
ASSIETTE PLATE	5,00 €
ASSIETTE CREUSE	5,00 €
ASSIETTE A DESSERT	4,00 €
1 COCOTTE PYREX RONDE	13,00 €
PLAT OVALE 46 cm	20,00 €
SERVICE ASSAISONNEMENT 3 PIECES	30,00 €
CORBEILLE A PAIN	11,00 €
VERRE A EAU	4,00 €
VERRE A VIN	4,00 €
FLÔTE A CHAMPAGNE	4,00 €
VERRE A DIGESTIF	3,00 €
VERRE SCOTLAND	4,00 €
PELLES A TARTE	5,00 €
LOUCHE	15,00 €
ECUMETTE	15,00 €
PICHET INOX	32,00 €
MATERIEL de NETTOYAGE	A REMPLACER
PLATEAUX	
MACHINE À CAFÉ	
CAFETIERE	
THERMOS	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : 19 voix pour ; 0 abstention ; 0 contre, autorise :

Art.1^{er} : la mise en place de la tarification pour le remplacement de la vaisselle cassée ou perdue lors des locations de salles par des privés ou des associations.

Fait et délibéré
A La Capelle-Lès-Boulogne,
Le 10 avril 2025

Le Maire,
Jean-Michel D



Certifié et rendu exécutoire le :